THE COLLEGE OF FAMILY PHYSICIANS OF CANADA

LE COLLÈGE DES MÉDECINS DE FAMILLE DU CANADA

Votre **Section des résidents**





Félicitations !

Vous faites maintenant partie d'un programme de résidence en médecine de famille ! Nous vous souhaitons la bienvenue dans votre nouvelle famille professionnelle : le Collège des médecins de famille du Canada (CMFC).

Le CMFC, c'est bien plus que l'Examen de certification en médecine familiale !

- Nous sommes des leaders en médecine de famille.
- Nous comptons plus de 45 000 membres et nous sommes l'organisme professionnel responsable de l'établissement des normes de formation, de certification et de formation continue des médecins de famille au Canada.
- Nous défendons les intérêts de la spécialité de médecine de famille.
- Nous délivrons des désignations spéciales, telles que la Certification du Collège des médecins de famille du Canada (CCMF), le titre de Fellow du Collège des médecins de famille du Canada (FCMF) et des Certificats de compétence additionnelle (CCA).
- Le Conseil de la Section des résidents (SdR) joue un rôle influent concernant l'avenir de la médecine de famille au Canada.

Comment pouvez-vous profiter de votre adhésion au CMFC ?

- **Mainpro+[MD] :** Le CMFC vous aide à faire le suivi de vos activités de développement professionnel continu (DPC) et à maintenir votre certification grâce à Mainpro+. Vous pouvez transférer jusqu'à 40 crédits à votre premier cycle Mainpro+ actif. Renseignez-vous au https://www.cfpc.ca/fr/education-professional-development/mainpro/mainpro-for-resident-members.
- **Ressources d'apprentissage :** Recevez un abonnement gratuit à la version papier du *Médecin de famille canadien* et profitez d'autres ressources d'apprentissage, comme des webinaires et des balados. Dans le cadre de votre adhésion au CMFC, vous pouvez accéder en ligne au programme Autoapprentissage[MC] et à CMFCApprendre.
- **Forum en médecine familiale :** Participez au Forum en médecine familiale, le plus grand rassemblement de médecins de famille au Canada. Vous bénéficiez de rabais sur les frais d'inscription : https://fmf.cfpc.ca/fr.
- **Prix, bourses et subventions :** Les membres du CMFC sont admissibles à des prix, des bourses et des subventions, y compris des prix et des bourses d'études pour les médecins en résidence, par l'intermédiaire du Programme des prix et bourses conjoint du CMFC et de la Fondation pour l'avancement de la médecine de famille (FAMF).
- **Préparation à la gestion de la pratique (Pré-GP) :** L'outil en ligne gratuit et facile à utiliser du CMFC contient ce que vous devez savoir sur la gestion financière, les questions médico-légales, les options de pratique et l'équilibre entre vie professionnelle et vie privée. Accédez-y au https://pmprep.firstfiveyears.ca/?page_id=403&lang=fr.
- **Plan d'apprentissage professionnel (PAP) :** Accédez gratuitement au PAP. Cet outil vous oriente étape par étape afin de répondre à vos principaux besoins. Il offre de nouvelles possibilités d'amélioration de la pratique et vous aide à planifier vos objectifs de DPC à n'importe quel stade de votre pratique.
- **Section des groupes d'intérêt des membres :** Découvrez des domaines d'intérêts particuliers en médecine de famille et interagissez avec des collègues de partout au pays, qui ont des intérêts semblables aux vôtres : https://www.cfpc.ca/fr/sgim.
- **Rabais sur certains services financiers :** Profitez de tarifs préférentiels sur l'assurance auto et habitation ainsi que sur des services financiers aux entreprises et aux particuliers : https://www.cfpc.ca/fr/member-services/value-of-membership/group-benefits.

Qu'est-ce que la Section des résidents (SdR) ?

Votre porte-parole au CMFC !



- La SdR regroupe l'ensemble des résidentes et résidents des 18 programmes de médecine de famille au Canada ; vous en êtes automatiquement membre.
- La SdR est représentée par le Conseil de la SdR — un comité national constitué de représentantes et représentants de première et de deuxième année de résidence élus ou choisis par leur programme.
- Visitez notre site Web pour de plus amples renseignements : https://www.cfpc.ca/fr/member-services/for-residents.

Quel est le mandat du Conseil de la SdR ?

Représenter les résidentes et résidents en médecine de famille de tout le Canada !

- Nous encadrons les discussions sur la formation en médecine de famille à l'échelle nationale de la perspective des médecins en résidence.
- Le Conseil en entier se réunit trois ou quatre fois par année. Les réunions se tiennent habituellement en virtuel, les rencontres en personne étant occasionnelles.
- La SdR fournit des conseils et des renseignements pour vous aider tout au long de cette étape passionnante de votre carrière.
- La communauté résidente élabore et contribue à éclairer plusieurs ressources et outils, comme le Guide pour l'amélioration de la formation en médecine familiale (GIFT).

Sujets :

- Guide pour une approche pratique de la prise en charge de l'obésité dans la pratique de la médecine de famille
- Guide d'intégration de la santé planétaire dans la formation en médecine de famille
- Guide sur la rétroaction efficace pour la résidence en médecine de famille
- Guide sur les bilans périodiques pour la résidence en médecine de famille

Comment faire pour s'impliquer ?
Communiquez avec nous !

- Devenez membre du Conseil de la SdR ! Communiquez avec votre représentante ou représentant, ou écrivez-nous à education@cfpc.ca pour prendre contact ; des élections sont tenues chaque été et la première réunion a lieu à l'automne.
- Investissez-vous dans l'enseignement ou le mentorat en communiquant avec la Section des étudiants en médecine et les Groupes d'intérêt en médecine de famille du CMFC, en ligne (https://www.cfpc.ca/fr/member-services/for-medical-students) ou par courriel à education@cfpc.ca.
- Communiquez avec le Comité sur les cinq premières années de pratique de la médecine familiale durant votre transition vers la pratique ; il fournira un soutien inestimable ainsi que des possibilités de réseautage : https://www.cfpc.ca/fr/member-services/for-early-career-physicians.

Communiquez avec le Collège !

BlueSky
LinkedIn
Facebook
Threads
Instagram
YouTube

Pour de plus amples renseignements sur **l'adhésion**, écrivez à **adhesion@cfpc.ca**.

Pour de plus amples renseignements sur la **Section des résidents**, consultez le **https://www.cfpc.ca/fr/member-services/for-residents** ou écrivez à **education@cfpc.ca**

© 2025 Le Collège des médecins de famille du Canada

